

6. De heer Vermaercke, Roger, sekretaris-generaal Caritas Vlaanderen, Ruelenstraat 135, 3030 Heverlee, Belg.

Ceux-ci ont désigné entre eux en qualité de — Dezen hebben onder elkaar aangesteld als :

Co-président : M. Jean-François Malherbe.

Co-voorzitter : De Heer Gilbert De Broeck.

Administrateur délégué (F) : M. Georges Rémion.

Afgevaardigde-beheerder (N) : De heer Roger Vermaercke.

Certifié exact — Echt verklaard :

(Get.) Roger Vermaercke,
afgevaardigde-beheerder.

(Signé) Georges Rémion,
administrateur délégué.

N. 13276

(65689)

C.A.P.J

5000 Namur

Numéro d'identification : 5453/86

**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1. Transfert du siège social :

Le siège social de l'a.s.b.l. est transféré à Namur, rue des Brasseurs 109.

2. Composition du conseil d'administration :

Michel Villan, sociologue, avenue Reine Astrid 22, 5000 Namur, président.

Francis Tonon, psychologue, rue Saint-Martin 31, 5000 Namur, secrétaire.

Luc Walraedt, directeur d'institution, rue des Aliziers 17, 5100 Jambes.

Maryse Tonon, assistante sociale, chaussée de Nivelles 304, 5810 Temploux.

Alain Lebecque, avocat, chaussée de Louvain 293, 5004 Bouge.

3. Exclusion des membres de l'assemblée générale :

Les membres absents, non excusés et non représentés à plus de deux assemblées générales seront exclus de ladite assemblée.

(Signé) A. Lebecque.

N. 13277

(65686)

Œuvre Gabrielle Wielemans

Avenue Wielemans-Ceuppens 11
1190 Bruxelles

Numéro d'identification : 800/22

NOMINATIONS

*Extrait du procès-verbal
de l'assemblée générale du 8 mars 1990*

Sont renommés administrateurs :

Mmes : Ghysse, Gillet, Levrie, Munster.

MM. : Jones, Munster, Wielemans.

Leur mandat viendra à expiration après l'assemblée générale de 1992.

Pour extrait conforme :

(Signé) Dr A. Petit-De Genst,
présidente.

N. 13278

(65687)

Jeunesse & Science

1070 Bruxelles

Numéro d'identification : 8909/75

**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite aux délibérations de l'assemblée générale statutaire et du conseil d'administration du 12 mai 1990 :

L'article 1er des statuts est modifié comme suit :

« L'association est dénommée « Jeunesse et Science ». Son siège social est établi à Jette, square Robert Allein 9. Il peut être transféré par décision du conseil d'administration en tout autre lieu de l'agglomération bruxelloise. Tout transfert de siège sera publié, dans le mois de sa date, aux annexes au *Moniteur belge*. »

La composition du conseil d'administration s'établit comme suit pour la période courant du 13 mai 1990 au 31 décembre 1991 :

Luc Louys, président.

Philippe Du Bois, vice-président.

Guy Léonis, administrateur délégué.

Pascale Boeynams, administrateur.

Christine Kint, administrateur.

(Signé) Guy Léonis,
administrateur délégué.

N. 13279

(65696)

Union sportive

7387 Angreau

Numéro d'identification : 345/25

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Changement intervenu au sein du comité en date du 17 mai 1990.

Président : Wattiez, Didier.

Vice-président : Destrebecq, Ruddy.

Secrétaire : Mestriner, Edi.

Trésorier : Fosse, Pascal.

Le secrétaire,
(signé) Mestriner, Edi.

N. 13280

(65697)

Groupe Medicis

Avenue de Tervueren 251

1150 Bruxelles

Numéro d'identification : 8670/76

**NOMINATIONS
MODIFICATION DE LA DENOMINATION**

Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1990

L'assemblée générale a procédé aux nominations suivantes :

Président : docteur Philippe Lauwers.

Vice-président : docteur Jean-Pierre Van Lippevelde.

Trésorier : docteur André Lantin.

Administrateurs : docteurs Geoffroy de Granges de Surgeres et Serge Kalgout.

Il a été décidé de modifier la dénomination sociale statutaire « Groupe Medicis », a.s.b.l., en permettant l'utilisation de l'abrégié : « Medicis, a.s.b.l. », les deux appellations pouvant être employées ensemble ou séparément.

Les décisions ont été prises à l'unanimité.

Bruxelles, le 19 avril 1990.

(Signé) Docteur Philippe Lauwers,
président.

N. 13281

(65698)

**Elite de l'Esthétique, en néerlandais : « Elite der Esthetica »,
en abrégé : « E.D.E. »**

1000 Bruxelles

Numéro d'identification : 13281/90

STATUTS

Ce jour, les personnes mentionnées in fine, ont convenu de constituer une association sans but lucratif ayant les statuts suivants :

TITRE 1er. — Dénomination, siège social et objet

Dénomination

Article 1er. L'association porte la dénomination de « Elite de l'Esthétique » ou en néerlandais : « Elite der Esthetica », en abrégé : « E.D.E. »